## Sudinfo - HUY Mercredi 19 juin Page:40/41

Sport régional Omnisports

19/06/2024

## Huy a mis ses champions à l'honneur

Claudio Rieppi



Les U14 du RHC Huy avec Etienne Roba et Eric Dosogne.

C.R.

La Régie Sportive Hutoise organisait sa traditionnelle fête du sport au Hall Omnisport de l'avenue de la Croix Rouge.

Une fête qui mettait à l'honneur les équipes et individuels champions cette dernière saison et qui était présentée par Pierre Robert, bien connu des téléspectateurs de la RTBF.

La soirée débutait par une démonstration de pickleball, un sport venu des USA et qui est un mélange de tennis, de ping-pong et de badminton. Un club verra le jour en septembre à Huy, avis aux amateurs. Une nouvelle piste, avant une étape du Tour à Huy?

Etienne Roba, Eric Dosogne et Christophe Collignon prenaient tour à tour la parole pour évoquer l'achèvement de la toute nouvelle piscine, une infrastructure aquatique moderne pour tous les publics. L'ouverture est prévue fin août-début septembre. Concernant la piste d'athlétisme de 400m aux Chinisses, les travaux débuteront dans les toutes prochaines semaines. Deux magnifiques chantiers qui, une fois achevés, hisseront encore plus haut la réputation de Huy, ville sportive connue internationalement grâce à la Flèche Wallonne et qui espère accueillir dans les prochaines années l'arrivée d'une étape du Tour de France au sommet de son célèbre mur.

On en venait aux remises de prix. Les pratiquants de la marche nordique, de « je marche pour la forme » et de la gymnastique douce, soit trois activités ouvertes à tous, étaient félicités.

Des escrimeurs

à l'honneur

Les jeunes escrimeurs Maximilien Van Herck, Oscar Douffet, Blanche Reinbold, Océane Van Herck, Loïse Orban ainsi que les jeunes athlètes Eugène Dessart, Brice Blaffart et Dorian Riga étaient mis à l'honneur pour leurs performances cette année.

Ce long défilé de sportives et sportifs était entrecoupé de prestations de qualité effectuées par les clubs de danse Stu'danse 26 de Héron, Arona et Jardin de la Danse.

La reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une autorisation préalable de l'auteur, conformément Code de droit économique, Titre 5, Chapitre 2, que vous pouvez formuler à droits@rossel.be en mentionnant le type de reproduction, sa destination et sa durée.